

ETAT CIVIL

Nous avons célébré le mariage de Laura BOUALIT et Brice CIBOTARU, domiciliés 3, lotissement le Clos des Vergers, le 12 février 2022 à la mairie de Coincy. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous vous faisons part de la naissance d'Héloïse WALLRAF, née le 10 mars 2022, domiciliée 14, rue de Colombey. Nous lui souhaitons la bienvenue à Coincy et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Nous avons aussi célébré, le 25 juin 2022, le baptême civil de Noah BAERTHELEMY, fils d'Anthony BARTHELEMY et Marion PATE domiciliés 11, lotissement le Clos des Vergers.

Nous déplorons le décès de M. Daniel COLIN, domicilié 1, rue de la Ronce survenu le 18 mars 2022. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.



Journal communal de Coincy

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy

Le mot du maire

Les saisons défilent et les beaux jours sont de retour, la nature verdoyante fait que nous avons repris l'entretien de nos jardins, voire de nos haies. Des règles existent pour le bien et la sécurité de tous. J'y reviendrai plus loin dans ce bulletin.

Si la Covid s'estompe un peu, elle n'a pas disparu. Il va falloir vivre avec et nous devons rester vigilants.

Les mois d'avril et juin ont été très politiques : élections présidentielle, législatives, soit quatre appels aux urnes. Les résultats sont là, chacun avec ses convictions appréciera. Il faudra faire avec ce vote démocratique, l'on ne peut que déplorer le fort taux d'abstention et ne pas oublier le nombre élevé de votes blancs qui signifie quelque chose ...

Personne ne peut rester insensible face à la guerre en Ukraine et aux drames qu'elle engendre, massacres, ravages, familles déplacées, situation inimaginable au 21^{ème} siècle en Europe ! La commune de Coincy avec la CCHCPP s'est mobilisée pour récolter des dons de première nécessité. L'appel a eu un franc succès.

Merci à tous pour votre générosité et votre humanité.

Évidemment, toute guerre engendre des bouleversements sur le plan économique impactant les prix des matières premières, les coûts des produits de consommation courante et génère probablement une spéculation à différents niveaux. Si nous en subissons les conséquences, n'oublions pas que la première victime, c'est le peuple Ukrainien qui doit supporter les destructions et les bombardements quotidiens.

Nous aborderons dans ce bulletin le grand projet 2022/2023, la requalification du rond-point principal de Coincy et la mise en conformité de l'arrêt de bus.

Est prévue aussi, pour 2022, la mise en place du réseau de vidéoprotection venant en complément de celui de la commune d'Ogy Montoy Flanville déjà réalisé.

N'oublions pas la phase terminale de l'espace paysager entre le village et la plateforme logistique Lidl. Ce beau projet est maintenant reconnu dans le plan paysage de la Trame Verte et Bleue déposé par la CCHCPP.

Ajoutons que tous ces projets ont fait l'objet de demandes de subventions et, qu'à ce jour, certaines sont validées, ce qui n'était pas une mince affaire.

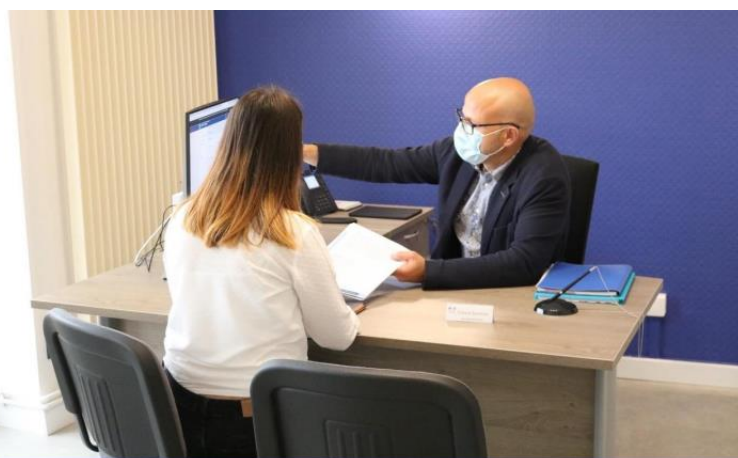
Je vous souhaite de bons moments de détente pendant cette période estivale.

Avec mes cordiales salutations.

Michel HERENCIA

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Projet de carrefour à Coincy
- Transport scolaire
- Nouvelles chicanes au Clos des Vergers
- Randonneurs(euses) de Coincy
- Tourisme de proximité
- Etat civil
- France Services
- Entretien aux abords des propriétés privées
- Points d'apport volontaire
- Déchetterie
- Association Française de Premiers Répondants
- Lavoir Point Info



Découvrez les offres France Services

à La Mairie de Vigy

- Demandez conseil à votre chargé(e) de clientèle pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
- Ordinateur
- Imprimante, Scan

Rencontrez aussi sur rendez-vous

à La Mairie de Vigy *



*D'autres partenariats locaux arrivent bientôt

Mairie de Vigy
4 place de l'Eglise
57640 Vigy

Tél. : 03 87 77 91 27
Vigy@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au mercredi : 8H30-12H30/13H30-17H
Jeudi : 8H30-12H30/13H30-18H
Vendredi : 8H30-12H30

N° Cristal : 09 69 32 74 23

Les services du quotidien

à côté de chez vous



A Vigy,

Je suis accompagné(e) pour

Effectuer mes démarches en lignes.



Mairie de Coincy
1, place de la Mairie
57530 COINCY
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél : 03 87 76 75 50
Mail : mairie.coincy57@orange.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 8 h à 10 h et de 16 h à 18 h
mercredi de 16 h 30 à 18 h 30, et vendredi de 10 h à 12 h

LE PROJET DEFINITIF DE CARREFOUR

Après un premier projet ne répondant pas à notre cahier des charges, notamment au niveau de la sécurité de l'intersection de la rue des Vignes et de la rue de Saint-Agnan ainsi qu'au niveau de l'arrêt de bus devant l'ancien lavoir, un nouveau projet a été proposé lequel respecte l'ensemble des critères demandés.

Le rond-point ne servira qu'aux bus pour stationner devant l'ancien lavoir, donc hors de la circulation des autres véhicules. Le rayon de courbure de ce rond-point permettra aux bus de repartir vers la rue d'Aubigny sans faire de marche arrière dangereuse comme aujourd'hui.

La visibilité au niveau de l'intersection de la rue des Vignes et de la rue de Saint-Agnan sera améliorée, ainsi que la circulation des piétons dans ce rond-point dangereux dans l'état actuel.

Deux STOP seront mis en place pour laisser la priorité aux véhicules circulant sur l'axe Nord/Sud, le plus fréquenté, avec une chicane de ralentissement.

Des aménagements paysagers sont prévus afin d'agrémenter cette zone en plein centre de Coincy (voir plan du projet ci-dessous).

EVOLUTION DU FINANCEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

Jusqu'à présent, le transport scolaire était pris en charge à 100% par la Région Grand Est, soit 2 allers retours par jour de Coincy et de Ogy à l'école de Montoy-Flanville.

À la suite du nouveau règlement régional (édicte dans le but d'uniformiser les pratiques sur le territoire national), à compter de septembre 2023, la Région prendra en charge, à 100%, un seul aller/retour quotidien.

En conséquence, la Région propose de supprimer le transport méridien, ou bien un cofinancement pour les communes désireuses de conserver le niveau de service actuel, selon le schéma suivant : la Commune prendrait en charge le coût du chauffeur et les frais kilométriques, la Région assumant les frais de mise à disposition du bus.

Les conseils municipaux d'Ogy-Montoy-Flanville et de Coincy ont décidé de maintenir le service méridien et de prendre en charge cette nouvelle dépense d'un montant de 3679,25 € TTC par an révisable, sans refacturation auprès des parents.



MISE EN PLACE DE CHICANES

Des administrés, résidents du lotissement le Clos des Vergers, nous ont signalé le non-respect de la vitesse limitée à 30km/h, par des véhicules de toutes sortes, sur leurs voiries.

Une consultation lors d'une réunion publique le 4 novembre 2021 a permis une réflexion sur plusieurs dispositifs envisagés et, pour donner suite à une proposition d'un habitant, un sondage a été réalisé sur l'éventualité de fermer la route communautaire en sortie de lotissement. Cette proposition n'a pas été retenue.

Suite à cette consultation, le conseil municipal a opté pour la mise en place de déviation de trajectoires au moyen de chicanes avec panneaux de signalisation.

Ce dispositif ne pourra cependant être efficace que si chacun a conscience que dans un lotissement des enfants circulent et jouent et qu'il est impératif de respecter la vitesse autorisée et les règles de bon voisinage.

RANDONNEURS(EUSES) DE COINCY

Les randonneurs(euses) de Coincy et environs ont toujours le même plaisir à se retrouver pour découvrir divers chemins en plaines et forêts proches ou plus éloignés de notre village.

Quelques chiffres pour ce premier semestre :

- 19 randonnées, principalement le mardi après-midi sauf exception.
- 228 kilomètres parcourus.
- 12 kilomètres de marche en moyenne par randonnée.
- 10 marcheurs et marcheuses en moyennes par sortie
- 1 sortie à la journée au moulin de Buding : 24 kilomètres
- 1 séjour à Pralognan la Vanoise, fin juin.
- 1 séjour en raquettes à neige dans le massif Vosgien fin janvier : 65 kilomètres
- 1 séjour à Belle île en Mer fin avril pour une distance de 110 kilomètres effectuée.



Prévisions deuxième semestre :

- Sortie à la journée : les Boucles de la Sarre – les Trois frontières – la petite suisse Luxembourgeoise (Mullerthall).
- Séjour : mi-septembre les Cinque Terre (Italie).

Si vous souhaitez vous joindre au groupe ou être informé(e)s des sorties prévues, contactez : Marie Claude et Jean-Luc Marchal, mail : mclaude.marchal@orange.fr

TOURISME DE PROXIMITE

Site remarquable à visiter : le Moulin de BUDING, niché au cœur d'un écrin de verdure dans la vallée de la Canner, à l'est de THIONVILLE.

Entièrement restauré par la CC l'ARC Mosellan en espace muséographique, ce moulin à huile du 18ème siècle puis manufacture textile au 19ème siècle, en parfait état de fonctionnement permet de comprendre le mécanisme des moulins, leur activité séculaire et de sensibiliser à la nature et à l'environnement.

Des expositions, animations pédagogiques et ateliers de transmission du savoir sont organisés sur la zone de loisirs autour du moulin.

Renseignements : www.arc-mosellan.fr